



Lasne nature

Bulletin trimestriel
de l'asbl Lasne Nature
Banque : BE31 0012 3262 3355
Bureau de distribution : 1380 Lasne

Siège social et rédaction
12, rue du Mouton - B1380 Lasne
Tél. et fax : 02 633 27 64 internet : www.lasne-nature.be
E-mail : secretariat@lasne-nature.be

Chronique d'une mort annoncée ou comment faire échouer un projet dans les règles de l'art ?

La commune de Lasne, comme les communes de Braine-l'Alleud et de Waterloo, ont fait l'objet en avril dernier d'une enquête publique sur le « Classement éventuel, comme site, du champ de bataille dit de Waterloo ou de la Belle-Alliance (1815). Etablissement d'une zone de protection ».

L'ouest de la commune de Lasne, soit une grande partie de Plancenoit, est concerné par cette extension.

Justification de l'extension du périmètre classé

La fiche d'évaluation (voir <http://docum1>).

terrain, l'authenticité du lieu garantissent le maintien de leur pouvoir évocateur.

« Même si le temps et la nature modifient le terrain des champs de bataille, le lieu authentique peut susciter chez le visiteur de fortes réactions émotives, ce qu'une reproduction ne saurait accomplir. L'authenticité du lieu et son pouvoir évocateur sont rehaussés par le maintien de l'intégrité du paysage et du terrain des champs de bataille. » (Charte de Vimy, article 5)

Il convient donc de classer, comme site, toutes les zones de bataille, déjà protégées ou non par la loi de 1914 qui a ignoré, pour des raisons politiques (?), les endroits d'approche et de combats décisifs

Merci aux donateurs qui font confiance à Lasne Nature !!

Quelle belle surprise que cette rencontre au cours de laquelle les propriétaires d'un terrain nous ont proposé de nous léguer celui-ci, à condition de le gérer en réserve naturelle !

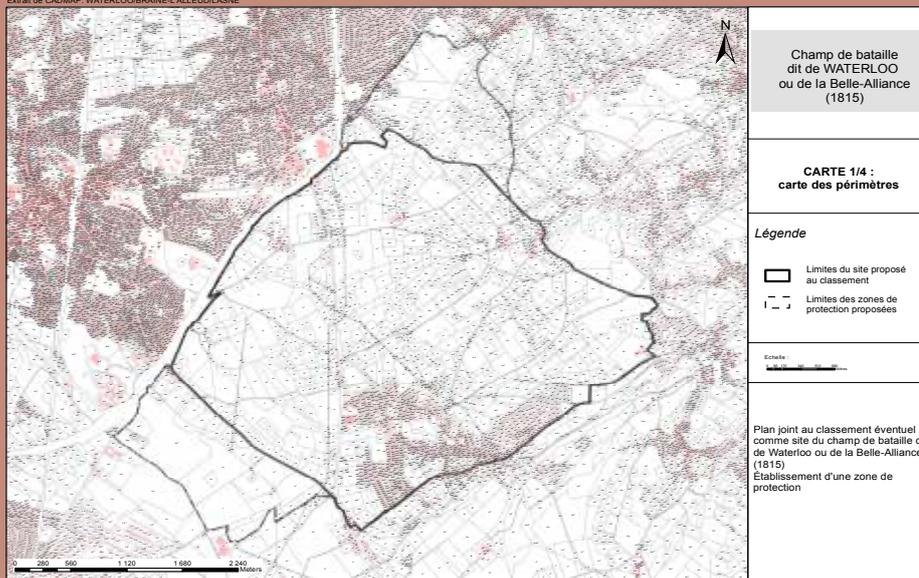
Cette parcelle étant répertoriée en zone Natura 2000, notre conseil d'administration a répondu favorablement à la proposition. Notre association mettra donc tout en œuvre pour permettre à cet espace de jouer pleinement son rôle de refuge pour les espèces sauvages.

Nous savons que la biodiversité est menacée, même à Lasne, et nous sommes convaincus que plus nous lui réserverons des espaces sains et naturels, moins elle sera mise en péril.

Nous reviendrons dans les numéros suivants sur la suite de cette belle histoire et sur les mesures de gestion envisagées.

OGO4- DEPARTEMENT DU PATRIMOINE
DIRECTION DE LA PROTECTION DU PATRIMOINE

Extrait de CADMAP- WATERLOO/BRAINEL'ALLEUD/LASNE



OGO4 - DEPARTEMENT DU PATRIMOINE - DPP - FEVRIER 2014 s@g

wallonie.be/DOCUMENTS/BC_PAT/Brabant/25110-CLT-0017-01-NOPA-01-01.pdf) conclut de la manière suivante :

La procédure de classement, initiée en 2014, a pour objectif d'étendre la protection à la totalité du périmètre historique. Le périmètre de la loi de 1914 est repris et étendu aux zones de combats franco-prussiens pour former un site d'une superficie totale de 1193,17 ha, qui s'étendra sur les communes de Braine-l'Alleud (104,93 ha), de Waterloo (240,68 ha) et de Lasne (847,55 ha).

Les zones d'extension à la loi de 14, bien qu'ayant subi par endroit une pression urbanistique plus forte, forment un ensemble homogène avec le périmètre déjà protégé. L'intégrité du paysage et du

de l'armée prussienne.

Dans les zones urbanisables sensibles au point de vue paysager, il serait prudent de préserver les points de vue intéressants sur le champ de bataille et donc de les placer en zone de protection (cf. cartes 3-4 et 4-4).

La fiche d'évaluation évoque aussi l'intérêt paysager et l'intérêt social/touristique

Intérêt paysager :

Ce vaste plateau cultivé fait partie des bas-plateaux limoneux brabançon et hesbignon ... caractérisé par un paysage mollement ondulé avec des labours ponctués par de grosses fermes et quelques hameaux dispersés au sein d'un habitat groupé en gros villages lâches à extension linéaire



(Atlas des paysages de Wallonie, 2. Les plateaux brabançon et hesbignon, CPDT, 2009) ... Il est orné de quelques bosquets et constitue un îlot de campagne relativement bien préservé aux portes de Bruxelles. Le relief s'anime à mesure que l'on s'en éloigne à l'est et à l'ouest à l'endroit où les vallées creusent la surface du plateau comme au hameau de la Marache.

Intérêt social/touristique :

Le retentissement de la victoire a été considérable et le champ de bataille a très tôt fait l'objet de pèlerinages divers (Tsar Alexandre I, W. Scott, Byron, V. Hugo...). L'histoire, la littérature et la peinture s'en sont rapidement emparés et les

(suite page 2)



Chronique d'une mort annoncée ou comment faire échouer un projet dans les règles de l'art ?

(suite de la page 1)

descriptions et représentations ont entraîné un phénomène de patrimonialisation du site. Les poètes et les artistes ont contribué à faire du champ de bataille un pôle d'attraction touristique majeur.

Lieu hautement symbolique, « Waterloo est devenu un mythe dont la résistance au temps est surprenante » (Jean-Marc LARGEAUD, *Napoléon et Waterloo : la défaite glorieuse de 1815 à nos jours*, Paris, 2006, p. 18).

Comment s'est organisée l'enquête publique ?

• Fin mars 2014, la Direction de la Protection du Patrimoine (DGO4) du Service Public de Wallonie envoie un courrier recommandé à tous les propriétaires de biens repris dans le périmètre concerné, annonçant l'ouverture d'une procédure de classement du site, avec description du projet via un site internet (1).

• Les communes prennent connaissance du projet et sont priées d'organiser l'enquête publique

• L'enquête se déroule du 11 au 25 avril 2014 à Lasne (vacances de Pâques)

• Une réunion publique de clôture d'enquête est organisée le 28 avril 2014 à Lasne

Pourquoi cela est-il voué à l'échec ?

• Le projet « sort » sans annonce préalable

• Les propriétaires sont devant des questions sans réponses

• Les propriétaires sont soumis à « tous les effets du classement » pendant un an, ce qui veut dire qu'ils subissent plus de contraintes administratives

• Le périmètre en cause inclut bon nombre de biens récents (villas, lotissements, constructions diverses) n'ayant aucun lien architectural ou autre avec la bataille de 1815

• Le périmètre exclut, sans raison objective connue, des biens situés directement en bordure de ce périmètre

• Le manque de clarté du projet engendre la diffusion d'arguments divers, pas toujours fondés, contre celui-ci

Que faudrait-il faire ?

• Viser une concertation ou du moins une information digne de ce nom en amont avec les communes, des historiens, des habitants, des associations,... avant le lancement de la procédure d'enquête. Cette première étape réduirait fortement l'opposition au projet

• Développer les avantages et les inconvénients d'un tel projet

• Eviter la période de vacances pour lancer une telle enquête publique

Le point de vue de Lasne Nature sur le projet

AVIS GLOBAL

Sur le principe même du classement comme site du périmètre envisagé et compte tenu de l'objet social de notre association, celle-ci ne peut que se réjouir du projet soumis à enquête publique, étant donné la protection renforcée qu'un tel classement apporterait au patrimoine paysager et historique de notre commune.

COMMENTAIRES

En ce qui concerne les limites territoriales proposées par le projet, nous émettons la remarque suivante :

• Pourquoi avoir inclus dans le périmètre à classer le bâti actuel du village de Plancenoit et ses environs, alors qu'il est constitué de constructions relativement récentes (souvent en lotissement) n'ayant aucun lien avec le contexte de l'époque 1815 ?

• D'autre part, le périmètre en question exclut, sans raison objective, le bâti au sud (la ferme dite Ransquin) et à l'est (la rue de Payot).

• Nous constatons également un décrochage de la limite sud-est du périmètre (rue d'Anogrune). Pourquoi cette limite ne suit-elle pas le tracé complet de la rue d'Anogrune, jusqu'à la rue de Payot ?

De manière générale, l'exclusion du bâti actuel du périmètre envisagé simplifierait le

caractère procédurier de cette classification pour les propriétaires concernés.

CONCLUSION

Lasne Nature est favorable à une procédure de classement, pour autant que celle-ci repose sur des critères strictement objectifs et qu'elle ne vise pas le bâti existant, éloigné du site exceptionnel et sans lien direct avec une protection d'ordre historique ou paysager.

Le refus de l'extension du site de la bataille pourrait-il être une menace pour le futur ? Oui, pourquoi ?

Nous savons que l'aménagement du territoire wallon est régi aujourd'hui par le CWATUPE (Code Wallon de l'Aménagement du Territoire, de l'Urbanisme, du Patrimoine et de l'Énergie). Or ce code a subi une profonde refonte pour laisser la place, le 1er janvier 2015 en principe, au nouveau CoDT (Code du Développement Territorial).

Quelques exemples de modifications importantes, en rapport avec notre sujet :

• Apporter des réponses rapides pour les projets structurants en simplifiant les procédures (notamment pour la révision des plans de secteur) ;

• Faciliter l'application des régimes juridiques applicables pour la mise en œuvre de projets d'enjeux régionaux (des territoires reconnus pour mener des actions prioritaires, publiques ou privées, liées au développement social, économique, environnemental, culturel, sportif et touristique de la région) ;

• Mettre en œuvre, à l'initiative de la Région, des « périmètres U » dans les communes pour supprimer les freins au développement des plans de secteur actuels, avec comme objectif de permettre à chacun de disposer à proximité de son domicile, d'un endroit où seront réunis les services et équipements de base ;

Nous craignons, à cette lecture, qu'un site non classé puisse courir plus de risque au niveau de la dégradation des paysages par la mise en place d'un outil (CoDT) moins directif que son prédécesseur (le CWATUPE), en procurant des outils plus souples d'aménagement du territoire, notamment pour la modification des plans de secteur.

(1) http://spw.wallonie.be/dgo4/site_thema/index.php?details=25119-CLT-0036-01&thema=bc_pat

Willy Calleeuw

AU SOMMAIRE

Chronique d'une mort annoncée ou comment faire échouer un projet dans les règles de l'art ?	1-2	Pollution lumineuse et perte de biodiversité	6-7
Merci aux donateurs	1	Les sentiers de Lasne (8)	8
Visite de la Réserve du Ru Milhoux	3	La promenade du 30 mars	8
Lasne, commune propre?	3	Une journée de travail à la Réserve du Ru Milhoux	9
Petites nouvelles de la photothèque	3	Miel ou vinaigre	9
Climat : quand entendrons-nous les avertissements des scientifiques ?	3-4	La boutique de Lasne Nature	10
Migration des Batraciens 2014	4	Agenda, téléphones, fax, e-mail	11
		Mots croisés	11
		La nature de juin à août	12

Votre cotisation (10 € minimum par an) est indispensable pour nous permettre de poursuivre nos actions.

Ne l'oubliez pas et n'attendez pas demain pour faire votre versement au compte BE31 0012 3262 3355 de Lasne Nature.

Visite de la Réserve du Ru Milhoux dans le cadre de la Journée wallonne de l'eau

Le 15 mars dernier, dans le cadre des Journées Wallonnes de l'eau 2014, était organisée une visite des trois réserves naturelles de la commune de Lasne.

Le soleil était de la partie et la réserve du Ru Milhoux était, comme toujours, magnifique. Nous avons eu de nombreux visiteurs, surtout l'après-midi.

Comme précédemment, notre biologiste bénévole au sein de Lasne Nature avait préparé une animation captivante sur la vie aquatique que l'on peut observer dans la Réserve.

Voici ses commentaires :

Nous pensions d'abord que la recherche d'animaux aquatiques un 15 mars allait s'avérer moins fructueuse qu'en septembre dernier (bulletin n° 96) car les algues de l'étang étaient encore toutes dans le fond. Le travail a été plus long et plus difficile mais nous avons pu montrer aux visiteurs les principaux habitants de l'étang et du ru Milhoux et même découvrir pour la première fois des ranâtres et une anodonte vivante.



La ranâtre (photo 1) est un insecte hémiptère de la même famille que la nêpe (bulletin n° 94). Son corps est sombre, étroit, allongé (4 cm) et, bien que munie d'ailes, elle ne vole pas à cause de muscles alaires trop faibles. Elle chasse à l'affût, cachée dans la végétation et en particulier dans les amas de brindilles tombées dans l'étang avec lesquelles elle se confond admirablement ! Elle se nourrit surtout de crustacés d'eau douce comme les daphnies et aselles.



L'anodonte (photo 2) est un gros mollusque bivalve pouvant atteindre 15 cm de longueur. Il vit dans l'eau claire du ru Milhoux où il se fixe, dressé sur le sable, à l'aide de son gros pied musculueux. On en trouve de moins en moins dans le ru à cause de l'envasement de celui-ci dû à la brusque décharge de l'eau provenant des Étangs Noirs. L'anodonte est en effet un mollusque filtreur : le courant d'eau lui apporte oxygène et nourriture et celle-ci se dépose sur les branchies ; en cas d'eau turbide, les dépôts de toute sorte s'accumulent donc dans le corps.

« L'anodonte et la bouvière » ...cela ressemble à une fable de La Fontaine !



La bouvière est un petit poisson (5 cm) qui aime les eaux tranquilles et qui se nourrit d'insectes, de vers, de larves, de petits végétaux... En avril, la période de reproduction venue, la femelle développe un conduit (oviducte) de plus de 6 cm (photo 3) par lequel elle introduit ses œufs dans l'anodonte dont les valves sont entrebâillées. Le mâle libère alors sa laitance sur l'anodonte qui l'aspire avec le courant d'eau interne.

Les œufs fécondés et fixés aux branchies du mollusque reçoivent ainsi protection et oxygénation pendant 2 à 3 semaines. Le mâle de la bouvière reste aux alentours pour assurer la surveillance ! Deux jours après l'éclosion, les jeunes alevins quittent l'anodonte non sans avoir au préalable nettoyé ses branchies.

Quant aux anodontes, elles libèrent au printemps des jeunes larves qui se fixent, grâce à un byssus, sur la peau des poissons ; après 2 à 3 mois, ces larves se métamorphosent et tombent sur le fond sableux des ruisseaux.

Aidons-nous dans une vie de symbiose !

Les visiteurs furent, une fois de plus, captivés par toutes ces explications et extrêmement surpris de découvrir toute cette vie dans la mare et le ru de la Réserve.

TR - MN



Lasne, commune propre

Merci à tous les personnes qui ont consacré un peu de temps le week-end des 26 et 27 avril derniers.



Un constat pour bon nombre d'entre elles : il y avait globalement moins de déchets le long des chemins que les deux éditions précédentes. Ceci résulte probablement du travail récurrent de collecte de déchets mis en place par la Commune. Plusieurs personnes ont constaté l'augmentation des paquets de cigarettes et des mégots. Quand on sait qu'il faut de 10 à 20 ans pour les dégrader, certains fumeurs portent une bonne part de responsabilité dans la pollution de nos bords de route.

Ce constat montre que la conscientisation d'un certain public de pollueurs reste une nécessité. Nous ne pouvons qu'encourager nos autorités à « éduquer et informer » sur le sujet, mais aussi qu'au sein de nos familles de bonnes habitudes soient prises.

Cette année, la Commune s'était engagée dans le processus en proposant, aux mêmes dates, un week-end d'embellissement avec l'organisation de diverses animations place d'Ohain. Excellente initiative, avec toutefois un manque de publicité, qui aurait mobilisé un public plus nombreux.

Petites nouvelles de la photothèque de la réserve du Ru Milhoux

À ce jour, la photothèque comporte 122 espèces différentes et 263 photos. Il y a ainsi, 51 espèces de fleurs photographiées, 20 d'oiseaux, 24 d'insectes et 9 d'arbres ...

À ce jour, 5 photographes ont livré des photos.

Pour rappel, l'objectif est d'illustrer la biodiversité que l'on peut rencontrer mois par mois dans la Réserve.

Il reste encore énormément d'espèces de plantes ou d'animaux à photographier.

Avis aux amateurs qui souhaitent passer un bon petit moment dans un cadre enchanteur. Si vous souhaitez plus d'information à ce sujet, n'hésitez pas à nous contacter.

Th.Rolin



Climat : quand entendrons-nous les avertissements

Le 13 avril dernier le GIEC (Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat) publiait le troisième volet de son 5e rapport d'évaluation qui dresse l'état des lieux des connaissances scientifiques sur le réchauffement du climat.

Un document de synthèse appelé « Résumé à l'intention des décideurs » est disponible sur le site internet http://www.climatechange2013.org/images/report/WG1AR5_SPM_brochure_fr.pdf. Il est largement documenté par des figures et des tableaux, et les principales conclusions sont reprises ci-dessous :

Changements observés dans le système climatique

Les observations du système climatique s'appuient sur des mesures directes et sur la télédétection à partir de satellites ou d'autres plates-formes. À l'échelle mondiale, les observations de l'ère instrumentale ont débuté vers le milieu du XIXe siècle pour certaines variables telles que la température, les jeux de données d'observation étant plus complets et diversifiés à partir des années 1950. Des reconstructions effectuées à partir d'archives paléoclimatiques permettent d'étendre certains enregistrements sur plusieurs centaines voire plusieurs millions d'années vers le passé. L'ensemble de ces données fournit une vision globale de la variabilité et des changements à long terme de l'atmosphère, de l'océan, de la cryosphère et de la surface des terres émergées.

Le réchauffement du système climatique est sans équivoque et, depuis les années 1950, beaucoup de changements observés sont sans précédent depuis des décennies voire des millénaires. L'atmosphère et l'océan se sont réchauffés, la couverture de neige et de glace a diminué, le niveau des mers s'est élevé et les concentrations des gaz à effet de serre ont augmenté (voir figures RID.1, RID.2, RID.3 et RID.4). {2.2, 2.4, 3.2, 3.7, 4.2-4.7, 5.2, 5.3, 5.5-5.6, 6.2, 13.2}

Facteurs du changement climatique

Les substances et processus naturels et anthropiques qui modifient le bilan énergétique de la Terre sont des facteurs qui provoquent le changement climatique. Le forçage radiatif¹⁴ (FR) quantifie le changement des flux énergétiques dû à l'évolution de ces facteurs en 2011 relativement à 1750, sauf indication contraire. Un FR positif entraîne un réchauffement de la surface, tandis qu'un FR négatif provoque un refroidissement de la surface. Le FR est évalué sur la base d'observations in situ et par télédétection, des propriétés des gaz à effet de serre et des aérosols, et à partir de calculs faisant appel à des modèles numériques représentant les processus observés. Certains composés émis influent sur la concentration atmosphérique d'autres substances. Le FR peut être présenté sur la base des changements de concentration de chaque substance¹⁵. Une autre possibilité consiste à présenter le FR d'un composé sur la base des émissions, ce qui fournit un lien plus direct avec les activités humaines. Dans ce cas, le FR inclut les contributions de toutes les substances subissant l'influence de cette émission.

Le FR anthropique total est identique entre les deux approches quand on considère tous les facteurs. Bien que les deux approches

soient utilisées dans le présent Résumé à l'intention des décideurs, les FR sur la base d'émissions sont privilégiés.

Le forçage radiatif total est positif et a conduit à une absorption nette d'énergie par le système climatique. La plus grande contribution à ce forçage radiatif provient de l'augmentation de la teneur de l'atmosphère en CO₂ depuis 1750 (voir figure SMP.5). {3.2, encadré 3.1, 8.3, 8.5}

Le forçage radiatif total est positif et a conduit à une absorption nette d'énergie par le système climatique. La plus grande contribution à ce forçage radiatif

simulation. Par comparaison au RE4, des observations plus détaillées sur des durées plus longues et l'amélioration des modèles climatiques permettent désormais d'attribuer les changements détectés à l'influence de l'homme dans un plus grand nombre de composantes du système climatique.

L'influence de l'homme sur le système climatique est clairement établie, et ce, sur la base des données concernant l'augmentation des concentrations de gaz à effet de serre dans l'atmosphère, le forçage radiatif positif, le réchauffement observé et la compréhension du système climatique. {2-14}

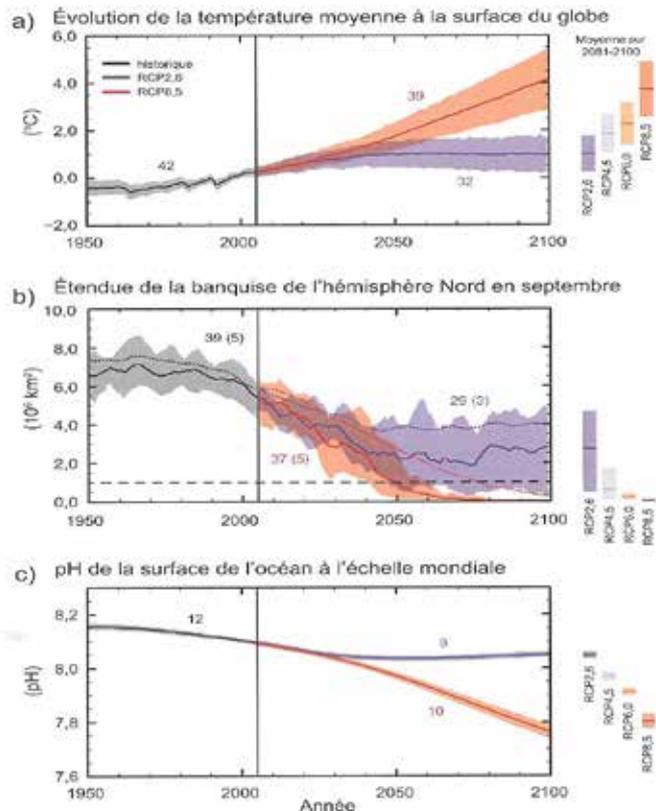


Figure RID.7 | Séries chronologiques simulées à partir de plusieurs modèles CMIP5 de 1950 à 2100 pour : a) l'évolution de la température annuelle moyenne du globe en surface par rapport à la période 1986-2005; b) l'étendue de la banquise de l'hémisphère Nord en septembre (moyenne glissante sur 5 ans); c) le pH moyen de la surface de l'océan à l'échelle mondiale. Les séries chronologiques des projections et une mesure de l'incertitude (portées ombrées) sont présentées pour les scénarios RCP2.6 (en bleu) et RCP8.5 (en rouge). Le noir (coulour gris) représente l'évolution historique modélisée à l'aide des forçages historiques reconstruits. Les moyennes et incertitudes associées sur la période 2081-2100 sont fournies pour tous les scénarios RCP sous forme de bandes verticales de couleur. Le nombre de modèles CMIP5 utilisés pour calculer la moyenne multimodèle est indiqué. Pour l'étendue de la banquise (b), la moyenne et l'incertitude (plage minimum-maximum) du sous-ensemble de modèles qui reproduisent le plus fidèlement la moyenne climatologique et l'évolution de la banquise arctique pour la période 1979-2012 sont indiquées en trait plein (nombre de modèles indiqué entre parenthèses). Par souci d'exhaustivité, la moyenne multimodèle CMIP5 est également indiquée par des pointsillés. La ligne tirée horizontale représente des conditions presque sans glace (c'est-à-dire lorsque le minimum annuel de l'étendue de banquise est inférieur à 10⁶ km² pendant au moins cinq années consécutives). Pour obtenir davantage de détails techniques, voir les annexes du Résumé technique. (Figures 6.2B, 12.5 et 12.2B à 12.31; Figures RI.15, RI.17 et RI.20)

provient de l'augmentation de la teneur de l'atmosphère en CO₂ depuis 1750 (voir figure SMP.5). {3.2, encadré 3.1, 8.3, 8.5}

Compréhension du système climatique

La compréhension des changements récents concernant le système climatique se fonde à la fois sur les observations, l'étude des processus de rétroaction et les simulations par des modèles. Pour évaluer la capacité des modèles climatiques à simuler les changements récents, il faut prendre en compte l'état de toutes les composantes modélisées du système climatique au début de la simulation ainsi que les forçages naturels et anthropiques utilisés pour effectuer cette

Changements climatiques mondiaux et régionaux à venir

Les projections des changements au sein du système climatique sont réalisées à l'aide d'une hiérarchie de modèles climatiques qui comprennent des modèles climatiques simples, des modèles de complexité intermédiaire, des modèles climatiques détaillés et des modèles de système Terre. Ces modèles simulent les changements à partir d'un ensemble de scénarios de forçages anthropiques. Un nouvel ensemble de scénarios, les profils représentatifs d'évolution de concentration (RCP), a été utilisé pour les nouvelles simulations de modèles climatiques réalisées



des scientifiques ?

Migration des Batraciens 2014

dans le cadre de la cinquième phase du **Projet de comparaison de modèles couplés (CMIP5)** du **Programme mondial de recherche sur le climat**. Dans tous les RCP, les concentrations atmosphériques du CO2 sont plus élevées en 2100 qu'actuellement, en raison d'une poursuite de l'augmentation du cumul des émissions de CO2 dans l'atmosphère au cours du XXI^e siècle (voir encadré RID.1). Dans le présent Résumé à l'intention des décideurs, les projections sont données pour la fin du XXI^e siècle (2081-2100), relativement à 1986-2005, sauf mention contraire. Pour placer ces projections dans un contexte historique, il est nécessaire de considérer les changements entre différentes périodes. Sur la base de la plus longue série d'observations disponible concernant la température de surface du globe, la variation observée entre la moyenne de la période 1850-1900 et celle de la période de référence du RE5 est de 0,61 [0,55 à 0,67] °C. Cependant, le réchauffement s'est poursuivi après la période de référence du RE5. Ainsi ces chiffres ne sont pas une estimation du réchauffement historique observé jusqu'à présent (voir chapitre 2).

De nouvelles émissions de gaz à effet de serre impliqueront une poursuite du réchauffement et des changements affectant toutes les composantes du système climatique. Pour limiter le changement climatique, il faudra réduire notablement et durablement les émissions de gaz à effet de serre. {6, 11-14}

Nous devons penser à demain et accepter des changements dans nos comportements au quotidien, si nous voulons que nos enfants puissent vivre sur une terre encore accueillante.

Willy Calleeuw

Malgré l'hiver doux les batraciens ne sont passés en nombre qu'à partir du 7 mars. Ils firent bien quelques tentatives fin février mais furent stoppés par la chute des températures nocturnes. Heureusement ! Car les étangs n'étaient pas prêts à les recevoir ...un étang était rempli aux 2/3 et deux étangs à sec !

Après quelques interventions efficaces, deux étangs eurent de l'eau plus ou moins à temps tandis que le troisième restait vide jusqu'au 22 mars, presque à la fin de la migration. Rappelons que les batraciens retournent d'année en année dans le même étang ; si on les transporte dans un autre ils risquent de ne pas retrouver leur chemin de retour vers les bois.

Voici le nombre de batraciens ramassés sur chacun des sites où travaillent les bénévoles :

Route d'Aywiers : 283 crapauds, 96 grenouilles et 19 tritons

Rue du Culot : 103 crapauds, 12 grenouilles et 2 tritons

Route de La Marache : 2.011 crapauds, 185 grenouilles et 22 tritons.

Les résultats de cette migration 2014 sont envoyés à Natagora qui rassemble toutes les actions de sauvetage en Wallonie : nos trois sites de Lasne se sont ajoutés aux 42 autres endroits protégés et tous ensemble nous avons

fait passer plus de 31 000 batraciens ! En regardant le site de Natagora, nous pouvons constater que Lasne est un des endroits où la migration est la plus abondante et que donc il est indispensable de continuer à la protéger.

Rue du Chêne au Corbeau : les batraciens très nombreux à cet endroit (environ 6000 !) migrent en paix lorsque les barrières sont fermées. Nous remercions ici la Commune

et toutes les personnes concernées par la migration pour les dispositions prises cette année encore aux différents endroits protégés.

Route d'Aywiers, la Commune pose des bâches et des seaux et des bénévoles matinaux vident ceux-ci à proximité de l'étang (photo). Rue du Culot, pour la première fois, les batraciens ont été protégés et cela grâce à la famille N. qui seule s'est chargée de cette action ! Route de La Marache, les 2218 batraciens ont été ramassés par des bénévoles nocturnes venant de Lasne, bien sûr, mais aussi de Waterloo, Rixensart et Ittre !

A tous, enfants, parents, grands-parents, amis et connaissances, un tout **grand Merci** pour votre enthousiasme et votre dévouement à la protection de notre nature ! A l'année prochaine.

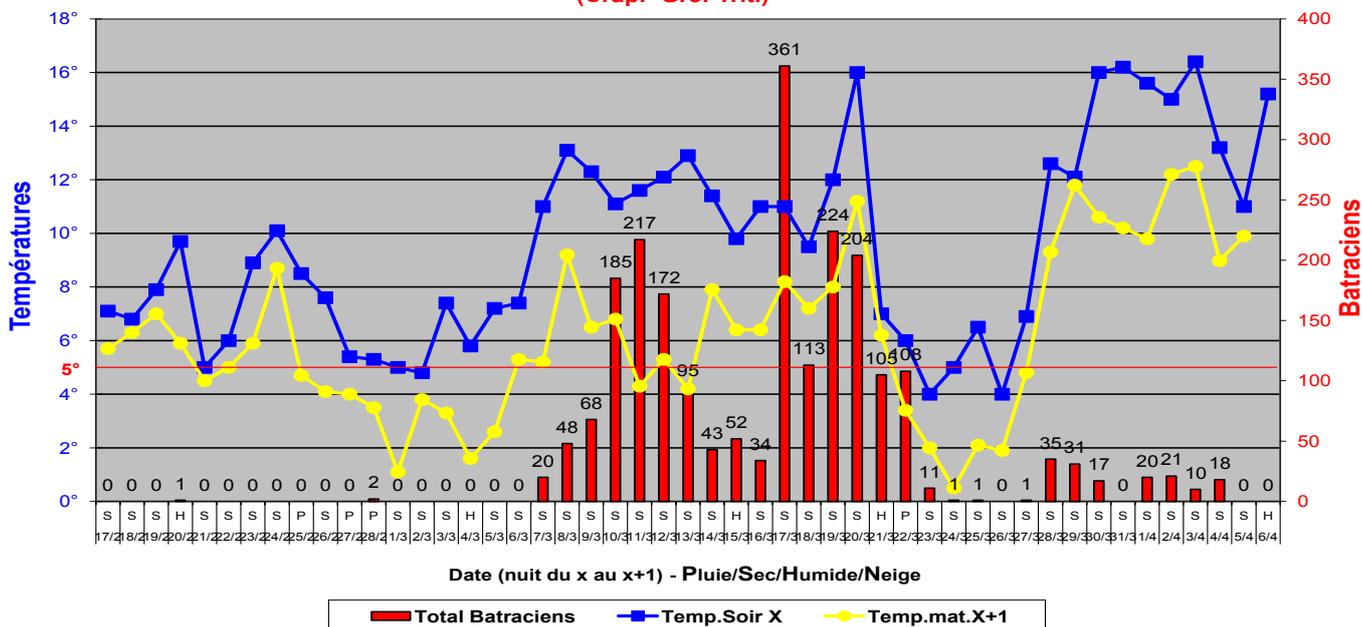
N.M.



Graph1

Migration 2014 La Marache

2218 (2011 - 185 - 22) au 06/04
(Crap.- Gre.-Trit.)





Pollution lumineuse et perte de biodiversité

Cet article est la suite et la fin de celui publié dans notre bulletin n°97 de mars 2014

5 Quelques exemples d'impact de la pollution lumineuse

Voyons à présent comment la pollution lumineuse impacte la biodiversité. Ses effets se manifestent de la manière la plus évidente sur les oiseaux et sur les insectes.

Le Merle noir est un oiseau diurne. Une étude récente, publiée en février 2013 par des écologues allemands de l'Institut Max Planck, montre que la demi-obscurité, dans les parcs et les jardins de la ville de Munich, perturbe les rythmes biologiques de ces oiseaux. Ces merles citadins ont été équipés d'un appareil qui enregistre la luminosité de leur environnement en continu. Les chercheurs ont fait trois constatations marquantes. Ces merles cherchent, durant la nuit, les endroits les moins éclairés. L'intensité moyenne de leur éclairage ne dépasse pas 0,3 lux (lux = unité de puissance d'un flux lumineux). De toute évidence ces oiseaux évitent la proximité des sources de lumière, comme les lampadaires qui émettent à 20 lux. En dépit de ce niveau très bas d'intensité lumineuse, la période de reproduction des oiseaux a été décalée par rapport à celle de leurs homologues des campagnes, car ils s'accouplent un mois plus tôt. Ils chantent également plus tôt le matin et muent précocement en automne. La lumière artificielle semble davantage conditionner la physiologie de ces merles que d'autres paramètres comme la variation de la température ou la disponibilité en nourriture. Il suffit de peu d'écart par rapport aux conditions naturelles pour perturber l'horloge biologique interne des oiseaux étudiés. Quelles incidences ces changements auront-ils à terme ? Cela dépendra, entre autres, aussi de l'incidence de la lumière artificielle sur leurs proies : par exemple, si le pic d'abondance de celles-ci survient encore au même moment, ou non, que celui où les oiseaux ont des petits au nid et doivent les nourrir.

L'Étourneau sansonnet afflue, par centaines ou par milliers d'individus, au centre des villes en hiver pour profiter de la chaleur qu'elles dégagent. Cet oiseau s'est, lui aussi, adapté à l'éclairage artificiel, tout comme le pigeon des villes. Ces étourneaux ne migrent plus, prospèrent et nidifient avant le retour des migrateurs ; ces derniers trouvent alors moins de nourriture lors de leur retour au printemps, ce qui fragilise leur reproduction.

Le Cygne de Bewick niche dans le grand Nord (toundra arctique) mais passe l'hiver en Europe occidentale, par exemple en Zélande. Dans leur zone d'hivernage leur environnement est baigné de lumière artificielle, ce qui leur permet de se nourrir la nuit et d'augmenter plus vite leurs réserves nutritives. Au printemps ils retournent plus rapidement vers le Nord pour s'y reproduire. Mais, quand ils arrivent à destination, ils y sont revenus trop tôt car l'hiver là-bas est encore rigoureux et la nourriture absente... Par contre, leurs prédateurs locaux, bien adaptés, en profitent. La pollution nocturne n'affecte pas que les oiseaux. Les insectes aussi sont directement concernés. On connaît l'attraction des papillons nocturnes et des coléoptères pour les luminaires les mois

d'été. Par exemple, le mâle du Ver luisant (*Lampiris noctiluca*) vole la nuit à la recherche des femelles. Celles-ci sont aptères et donc relativement immobiles ; elles émettent une lumière froide et verdâtre sur la face ventrale de leurs derniers segments abdominaux. Mais les mâles sont trompés : ils sont attirés par la lumière artificielle, alors qu'en même temps la lumière émise par les femelles est cachée par la luminosité ambiante. Les mâles, pourtant adaptés à la vision nocturne avec leurs gros yeux, ne repèrent plus les signaux lumineux émis par les femelles. L'absence de rencontre et de fécondation qui en résulte conduit à la disparition locale de l'espèce. L'on constate ainsi que ces insectes ont disparu des zones les plus éclairées, à des distances jusqu'à un km du plus proche lampadaire. C'est un des éléments de la chaîne alimentaire qui disparaît ainsi.

Les femelles des papillons de nuit, qui sont attirées par la lumière artificielle, pondent leurs œufs dans des endroits inadéquats... Les lampadaires attirent en fait une grande quantité d'autres insectes. Il a été observé que la mise en place d'un lampadaire sur un rond-point en pleine campagne avait eu pour effet d'éliminer, en deux ans et dans un rayon de 200 mètres, la majorité des insectes nocturnes qui occupaient le secteur. Cette entomofaune a fui ou s'est épuisée à tourner autour de points lumineux pour finir par griller. Elle peut aussi avoir été décimée par ses prédateurs.

Les mammifères sont concernés également. Une espèce de Chauve-souris, la Pipistrelle (ainsi que la Sérotine commune) s'est particulièrement bien adaptée à cette concentration de proies. Le lampadaire devient un «point chaud» de la prédation d'insectes. Ce phénomène n'est pas anodin car il conduit à la disparition des insectes qui se concentrent d'une manière anormale en dehors de leur biotope naturel. Ceci a une conséquence indirecte : cette prédation délocalisée se fait aux dépens des autres



prédateurs naturels dans les biotopes que les proies ont quittés et où elles vivent d'habitude. La végétation est affectée également car ce sont les insectes qui pollinisent les plantes. La disparition des uns impacte ensuite la vie des autres. En outre, les plantes détectent des longueurs d'ondes (dans l'ultraviolet et dans l'infrarouge) que l'homme ne voit pas ; elles sont également plus sensibles à des intensités de lumière peu élevées, si faibles qu'elles nous sont imperceptibles. Or, si les végétaux ont besoin de lumière du jour pour la photosynthèse, ils ont aussi besoin d'obscurité. Ils se sont adaptés, eux aussi, à l'alternance du jour et de la nuit. Celle-ci est utilisée à divers processus d'entretien

et de croissance, alors que durant le jour la photosynthèse domine. En cas d'éclairage permanent les plantes ne sont plus en mesure de se développer normalement ; ainsi, les arbres en milieu urbain ont des feuilles plus précoces au printemps, qui tombent anormalement tard dans l'année... Mais globalement, sur l'année ils produiraient moins d'oxygène qu'un arbre campagnard !

6 Classification des impacts de la pollution lumineuse sur la faune et la flore

L'intrusion de lumière artificielle dans les écosystèmes a des impacts négatifs sur certaines espèces «clefs», comme les insectes nocturnes (papillons et coléoptères), les chiroptères, les batraciens, etc.

Le phénomène concerne un grand nombre d'espèces de toutes tailles (de l'insecte au mammifère, en passant par les oiseaux) et de tous milieux (terrestres, aquatiques, marins...). De plus, l'impact de la lumière artificielle sur une espèce est susceptible d'entraîner, par des effets en cascade, des impacts différés dans l'espace et le temps sur d'autres espèces. Ces effets peuvent être directs, lorsqu'une espèce ne tolère pas la lumière, ou indirects comme en cas de perte d'une ressource pour un prédateur spécialisé, ou du fait, au contraire, d'une prédation accrue, de la disparition d'un pollinisateur entraînant la disparition de la plante pollinisée, etc.

Il est possible de classer les différentes formes de pollution lumineuse selon les effets qu'elles ont sur les écosystèmes.

Il y a l'effet hormonal dont il a déjà été question ci-dessus.

Il y a aussi l'effet barrière de la lumière artificielle qui fragmente les habitats et les populations et fragilise celles-ci. En effet, pour toutes sortes d'animaux qui fuient la lumière, l'éclairage nocturne artificiel est une barrière souvent infranchissable. Ce l'est pour certaines chauves-souris : un terrain de chasse illuminé est abandonné ou moins fréquenté, une route ou un chemin éclairé peut les couper d'une partie de leurs terrains de chasse. Elles désertent les clochers, bâtiments, cavités dès lors que les accès de ces refuges sont éclairés. Les grenouilles semblent préférer les zones d'obscurité aux zones éclairées.

Aveuglées, elles semblent ne plus savoir distinguer leurs proies dans leur environnement. Certains micro-organismes aquatiques remontent vers la surface de l'eau pendant la nuit pour se nourrir, puis redescendent dans les profondeurs à la lumière du jour. Ils remontent beaucoup moins haut dans les zones éclairées à cause de la lumière artificielle. Cette absence de migration verticale peut avoir des conséquences en cascade sur toute la chaîne alimentaire.

En période de reproduction les oiseaux évitent les zones éclairées, ce qui limite le choix de bons sites de nidification sur leur territoire. Une chouette ou un hérisson sont éblouis par les phares d'une voiture et ne voient plus rien, ce qui provoque un risque de collision.

Les zones littorales sont densément peuplées et extrêmement éclairées, ce qui provoque un effet d'attraction et de désorientation. Or il s'agit de zones de migrations majeures



Pollution lumineuse et perte de biodiversité

et vitales pour les oiseaux. Ainsi, les petits passereaux européens granivores, qui migrent de nuit, sont attirés par la lumière, déviés de leur route migratoire et puis s'épuisent inutilement dans un vol trop long. Des rapaces diurnes profitent de la lumière artificielle pour attendre ces passereaux et s'en nourrir la nuit. L'éclairage des axes routiers attire également : lors de la mise en route de l'éclairage du pont qui relie la Suède et le Danemark, en 2001, quelques milliers d'oiseaux migrateurs ont péri en une seule nuit. Ce genre de phénomène se passe surtout par temps de brouillard, les oiseaux étant alors encore plus attirés par la lumière. Des ornithologues allemands ont observé des cigognes tourner en rond en suivant des ronds de lumière projetés sur le plafond nuageux par des canons à lumière d'une discothèque.

N'oublions pas l'effet de dérèglement de l'horloge biologique du fait de la présence d'un éclairage artificiel sur le territoire des animaux nocturnes, ce qui entraîne une diminution de leurs périodes de repos, de la fatigue inutile, de l'épuisement, une plus grande prédation.

Et rappelons enfin l'effet de la pollution lumineuse sur les ressources alimentaires : les espèces attirées par la lumière artificielle se concentrent et se font facilement dévorer par leurs prédateurs. Par contre, ceux qui chassent en milieu obscur, dans les biotopes non éclairés qu'ils continuent à fréquenter, ne trouvent plus leur quantité de nourriture habituelle. Le tout contribue à un appauvrissement de la chaîne alimentaire, en nombre et diversité.

7 Comment limiter la pollution lumineuse ?

Les remèdes paraissent évidents. Il faut réduire l'éclairage inutile, de longue durée et de trop forte intensité. Il faut éviter d'éclairer le ciel, comme il faut réduire la surface éclairée au sol en utilisant des lampadaires dont le faisceau lumineux est dirigé vers le bas. Il est possible aussi de réduire la portée de l'éclairage en diminuant la hauteur des luminaires et la puissance des lampes. Enfin, il est conseillé d'éviter l'émission d'une lumière se rapprochant de l'ultraviolet, laquelle semble avoir l'effet d'attraction le plus important.

Les réserves naturelles, les sites Natura 2000 et les couloirs «bleus ou verts», qui relient ces zones entre elles, doivent être protégés de la lumière artificielle inutile.

Il n'est d'ailleurs pas illusoire de trouver des solutions lorsqu'un problème a été identifié, comme le montrent les deux exemples suivants.

Les plates-formes gazières et pétrolières offshore, qui sont violemment éclairées la nuit, concentrent quantité d'oiseaux migrateurs complètement déboussolés. Attirés par la lumière artificielle, ils tournent autour de celle-ci jusqu'au matin. Rien qu'en mer du Nord, passage privilégié pour 60 millions d'oiseaux en transit deux fois par an, sept cents plates-formes se trouvent au large. Des ornithologues néerlandais estiment à 6 millions le nombre d'oiseaux détournés de leur axe de vol par ces lumières. Pour un million d'entre eux le piège est mortel :

éblouis, ils sont incapables de s'orienter. Une de ces plates-formes a été équipée, récemment, d'une combinaison de filtres et de lampes particulières favorisant l'émission d'une lumière verte moins attractive, car les oiseaux réagissent plutôt aux lumières rouges et blanches. Les résultats de l'expérience sont attendus avec impatience.

Nous avons vu l'attraction qu'exerçait la lumière des phares côtiers sur les oiseaux migrateurs. L'éclairage total ou partiel du phare du Créac'h, sur l'Île d'Ouessant, et la baisse de l'intensité de son faisceau lumineux épargne à présent la vie de centaines de milliers d'oiseaux en leur évitant une fatigue inutile ou de se fracasser sur le phare.

8 Conclusions

La vie animale la plus évoluée n'a pas eu le temps nécessaire à s'adapter à l'éclairage artificiel forcé par l'homme.

Cet éclairage perturbe le fonctionnement hormonal, qui dépend de la photopériode, et les comportements de déplacement et d'orientation des animaux. Malheureusement, l'impact de la lumière artificielle sur le vivant a fait l'objet de peu d'études scientifiques. Il est cependant un peu mieux connu pour certaines espèces d'insectes et pour les oiseaux, ainsi que pour quelques rares espèces de plantes ou algues.

L'éclairage artificiel attire vers lui une partie des animaux de la nuit : il vide les environs non éclairés, parfois fort loin, et il constitue une barrière infranchissable pour les animaux qui fuient la lumière. Il brouille les couloirs de migration des oiseaux migrateurs. Il affecte non seulement les individus, mais les populations et l'ensemble de l'écosystème, y compris la végétation.

Plus la perturbation est importante, plus le risque d'une disparition locale est grand. D'autant plus grand d'ailleurs que l'habitat d'une espèce est petit. Or, ce sont ces espèces, peu mobiles, qui sont à la base de la chaîne alimentaire. Finalement, les espèces les plus fragiles et rares disparaissent, tandis que d'autres espèces, plus «banales», prospèrent. Les chaînes alimentaires sont donc déséquilibrées et la composition des communautés animales s'en trouve altérée et appauvrie, puisque les problèmes posés à une espèce ont des répercussions en chaîne sur celles qui lui sont écologiquement associées. Suivant les espèces, l'éclairage nocturne augmente la mortalité, la prédation, diminue la reproduction et provoque une baisse de la diversité génétique.

Il faut mettre en œuvre des solutions techniques qui réduisent l'éclairage artificiel, sans qu'il soit nécessaire de diminuer ou de renoncer à ses bienfaits, comme le confort et le sentiment de sécurité. Ainsi, il est possible d'éteindre automatiquement l'éclairage des autoroutes, des édifices publics, des immeubles de bureaux après 23 h par exemple. Des innovations existent, comme sur les routes où des dispositifs rétro-réfléchissants sont très efficaces et fonctionnent sans énergie.

La protection des zones naturelles contre la lumière artificielle, pour qu'elles restent noires la nuit, est prioritaire. Les points lumineux

qui se voient depuis l'intérieur d'une réserve naturelle, ou d'un habitat Natura 2000, doivent éclairer moins ou disparaître.

Enfin, l'information des spécialistes de l'éclairage public et des citoyens sur les effets polluants de l'éclairage artificiel doit être organisée, d'autant plus qu'il y a moyen de prendre les mesures adéquates qui permettent en même temps de gaspiller moins d'énergie.

Et quel plaisir ce serait de pouvoir observer à nouveau la voie lactée !

Références bibliographiques et Internet

Cet article a été rédigé en se fondant sur différentes publications dont une liste non exhaustive est reprise ci-dessous. Tout complément d'information sera le bienvenu.

- Binet Audrey. Un requin qui se camoufle à coups de lumière, *Le Soir, Sciences & Santé*, jeudi 07 mars 2013
- Chérel Philippe. Environnement. L'éclairage public menacerait la biodiversité. *Ouest France*. 22 mai 2012.
- Communiqué de presse. Nuisances lumineuses et espaces protégés. Partenariat Parc naturels régionaux de France / ANPCEN Préservons la nuit.
- Dominoni Davide, Michael Quetting and Jesco Parrecke. Artificial light at night advances avian reproductive physiology, *Proc. R. Soc. B* 2013 280, 20123017, published 13 February 2013
- Éclairages nocturnes et pollution lumineuse. <http://roc.asso.fr/protection-faune/pollutionlumineuse.html>
- Hubert Quentin. Qui a peur du noir ? *Cercles des Naturalistes de Belgique*, n° 3 / 2011.
- Hölker Franz and c°. The dark side of light: a transdisciplinary research agenda for light pollution. *Ecology and Society* 15(4): 13
- International Dark-Sky Association. La nuit perdue. https://www.youtube.com/watch?feature=player_embedded&v=5zz5uO2_S3U
- La pollution lumineuse. Bruxelles Environnement. Info fiches- biodiversité
- Lamiot Florent. Les impacts de la lumière artificielle sur la faune et la flore. Actes des rencontres sur l'éclairage public. Adème.
- Lestage Julien. Mort mystérieuse des passereaux : les lumières fatales. 20 octobre 2010.
- Réduire l'éclairage de nuit. Mesures pour la biodiversité. <http://www.conservation-nature.fr>
- Sciamia Yves. Les plantes sont intelligentes, *Science & Vie*, mars 2013, page 52
- Siblet Jean-Philippe. Impact de la pollution lumineuse sur la biodiversité Synthèse bibliographique. Service du Patrimoine Naturel. Août 2008.
- Thonnerieux Yves. La pollution lumineuse : une nuisance supplémentaire pour l'avifaune, *L'Oiseau magazine* n° 90
- Venter Francis. Pollution lumineuse : quels impacts pour l'environnement? *Astronomie Ardenne*.
- Wikipédia. Environnement nocturne : définition.
- Wikipédia. Pollution lumineuse.

Cet article a été publié dans la revue «l'Homme & l'Oiseau» 2/2013

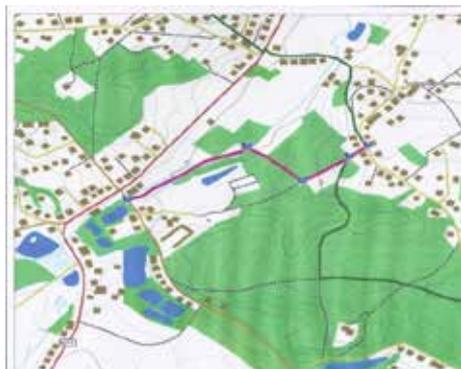


Les chemins et sentiers de Lasne (8)

« Le long des cours d'eau » 1ère partie :
la Lasne par le Sentier du Grand Pré

Notre commune est parcourue par plusieurs cours d'eau : la Lasne, le Smohain, le Coulant d'Eau, ... mais peu de sentiers les longent. Nous allons voir dans ce bulletin et dans le suivant que ceux qui existent valent cependant la peine d'être parcourus.

La Lasne prend naissance à Plancenoit et traverse toute notre commune, sans que nous puissions la longer. Sauf à Aywiers par le Sentier du Grand Pré et sur le sentier du Petit Champ entre Couture-Saint-Germain et Lasne.



À partir du grand parking d'Aywiers, remontons vers la porte Sainte Lutgarde. Juste après être passé au-dessus de la Lasne, un tourniquet situé à gauche de la route nous donne accès au sentier 18 dit du Grand Pré.



Nous nous trouvons alors (peut-être au milieu des vaches ou de très beaux moutons) dans une très belle prairie délimitée à gauche par la Lasne et à droite



par le Ru Milhoux.



Sur la droite, nous apercevons le mur d'enceinte de l'ancienne abbaye d'Aywiers et une porte utilisée lors de la fête des plantes.

Au bout de cette prairie, la Lasne vire brusquement vers la droite et accueille, au-delà d'un superbe petit pont, le Ru Milhoux. Ce petit pont se dégradait peu à peu (à sa base), mais il a été heureusement réparé récemment !



Au-delà de ce pont, nous devons malheureusement déjà abandonner la Lasne et sortir de la pâture via un autre



tourniquet et un pont métallique. Nous avons parcouru 750 m enchanteurs.



Nous nous retrouvons à partir de maintenant sur le sentier n°19 de la Sapinière qui remonte agréablement à travers bois.

Nous rejoignons alors une large allée bordée d'arbres. Sur la droite (mais attention l'accès est interdit) elle mène à la « Porte de Grâce » de l'abbaye, celle par laquelle les religieuses, qui ne supportaient plus la vie monacale, quittaient l'abbaye sans être vues.



Prenons donc à gauche. Nous arrivons rapidement à l'entrée du cimetière de Couture et ensuite à la rue du Village. Nous avons parcouru 1 250 m. Nous pouvons poursuivre notre promenade vers l'église de Couture et la source Saint Germain ... ou revenir sur nos pas et faire une petite sieste dans l'herbe le long de la Lasne !

Philippe Dewael

La promenade du 30 mars

Le soleil luit ce matin. C'est une bonne raison pour rejoindre les marcheurs qui se sont réunis devant l'église de Plancenoit. Anne nous emmène par le sentier La Haut et le sentier des Flamandes, nous plongeant immédiatement dans la nature naissante en ce printemps précoce. Les marcheurs prennent ensuite la direction de Maransart par le bois du Chantelet et le bois Impérial. Le retour, par la ruelle Millez, nous permet d'admirer les paysages ouverts aux environs de la ferme du Croissant. La fin du parcours fera découvrir à certains d'entre nous le sentier du Long Broue, le sentier Derrière la Maison du Garde et le sentier de La Cour Neuve qui débouche à la rue de la Bachée. Cette boucle de 9 km fut une excellente mise en appétit.



Une journée de travail à la Réserve du Ru Milhoux



Le mercredi 26 mars dernier, plus d'une vingtaine de collaborateurs d'une société spécialisée dans le recyclage de GSM, ont consacré une partie de leur journée à effectuer des travaux d'entretien dans la Réserve.

Ils avaient été répartis en deux équipes : une le matin et l'autre, l'après-midi.

Ces personnes se sont principalement appliquées à évacuer et mettre en compost les roseaux fauchés lors de journées d'entretien



précédentes et à entretenir les chemins boueux en y plaçant des rondins de bois. Elles se sont réellement impliquées dans les travaux que nous leur avons proposés, ont été d'une efficacité redoutable et ont mené à bien leurs tâches bien au-delà de ce que nous pouvions en attendre. Tout cela dans une ambiance joyeuse et sympathique.

Nous les remercions pour cette excellente et efficace journée passée avec eux et espérons qu'une telle expérience se renouvellera à l'avenir.

Th.Rolin



MIEL OU

VINAIGRE

La sécurité des batraciens et des bénévoles ...

Cette année, la Commune a placé deux barrières Nadar route de La Marache dans la zone de migration. Bien visibles, avec panneaux 30 km/h et heures de migration, elles ont protégé tout le monde, batraciens et bénévoles. Un beau progrès, efficace et rassurant !



... et manque de respect

Nous avons dû déplorer, au cours de cette période de migration, que certaines personnes ouvraient la barrière (fermée par les autorités communales) donnant accès à la rue du Chêne au Corbeau, mettant en danger cette fois la sécurité des personnes et la vie des batraciens.



Restauration d'un monument

Le monument qui se trouve en bordure la route de l'État, en direction de Genappe, à la sortie de Maransart a été récemment restauré. Il a été érigé après la Seconde Guerre mondiale (1946) à la mémoire des victimes de la ferme du Croissant,



lâchement assassinés par les Allemands le 4 septembre 1944.

Cette belle restauration, avec plantations et même un banc, met désormais le monument en valeur.

Les abeilles au cimetière

Le cimetière d'Ohain va accueillir quelques ruches. Ce bel écrin de verdure, situé en bordure du bois d'Ohain, est un endroit plein de quiétude, idéal pour accueillir ces hôtesse butineuses.



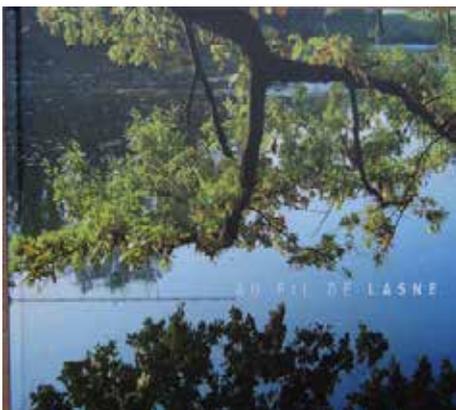


La boutique de Lasne Nature

Nos publications

Le livre de 112 pages «Au fil de Lasne» est un reportage photographique de Philippe Ullens de Schooten et Paolo Pellizzari, préface de Vincent Engel.

• «AU FIL DE LASNE»



Prix : 24 € + frais d'expédition de 3,85 €.

Nos sacs en jute

Un sac à provisions en jute, aux dimensions 35 x 42 x 17 cm. Nous vous le proposons au prix de 5 € + frais de port hors Lasne.



Pour tous renseignements, contactez-nous au 02 633 27 64 ou secretariat@lasne-nature.be.

Nos nichoirs et mangeoires

Les nichoirs et mangeoires sont en bois de sapin non peint.

• **NICHOIR** pour passereaux du genre Mésange : 12 €

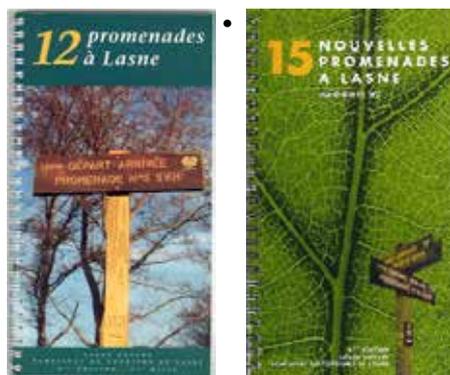
• **MANGEOIRE** à suspendre ou poser : 10 €



Pour tous renseignements, contactez-nous au 02 633 27 64 ou secretariat@lasne-nature.be.

Nos cartes et guides

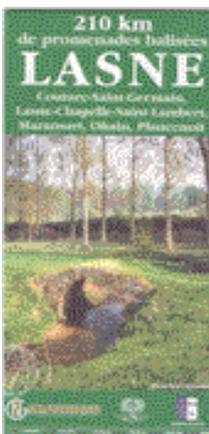
Nos topo-guides, nos cartes sont les compagnons indispensables de vos promenades... et quel beau cadeau à offrir aux amis qui viennent vous rendre visite.



TOPO-GUIDE N° 1
«12 PROMENADES À LASNE»

• **TOPO-GUIDE N° 2**
«15 NOUVELLES PROMENADES»

Prix de chaque topo-guide : 9,50 € + frais d'expédition de 2,31 €. Pour l'envoi des 2 topo-guides, les frais d'expédition sont de 3,85 €.



• **CARTE IGN au 1/10000 «210 km DE PROMENADES À LASNE»**

Prix : 7,50 € + frais d'expédition de 1,54 €.

• **CARTE DES CHEMINS ET SENTIERS DE LASNE**

Carte reprenant tous les noms des chemins et

sentiers de Lasne, avec index.
Prix copie en noir et blanc : 10 € + frais d'expédition: 2,31 €.

• **CARTES POSTALES EN COULEURS**

la pièce : 0,50 € - par 5 : 2 € - par 10 : 3 € + frais d'expédition : jusqu'à 10 cartes : 0,77 €.



Nos semences

Les semences sont récoltées dans les jardins de Lasne.

• **SACHET DE SEMENCES**
le sachet : 2 € / par 3 : 5 € / par 7 : 12 € + frais d'expédition : 1,54 €.

Renseignements concernant les semences : 02 633 24 66 ou semences@lasne-nature.be

Nos nichoirs inédits

Notre amie Colette Pierson a façonné de ses mains des nichoirs en terre et les a cuits au four. Résultat, autant de merveilles uniques et incomparables. Nous vous les proposons au prix de 50 € la pièce.



Encore une occasion pour offrir un cadeau original, pièce artisanale unique.

Pour tous renseignements, contactez-nous au 02 633 27 64 ou secretariat@lasne-nature.be.

Tous les versements concernant notre boutique sont à effectuer préalablement au compte

BE22 0012 6937 5847 de Lasne Nature à 1380 LASNE.



AGENDA

JUIN 2014

- Sam 14 **Entretien de la Réserve du Ru Milhoux**
Entre 9 h et 13 h, RV à l'entrée de la Réserve, rue à la Croix. Bienvenue à tous pour 2 heures ou plus de travaux divers. Informations au 02 633 28 78.
- Dim 15 **Braderie de Lasne** au centre de Lasne village. Lasne Nature sera présente de 10 à 18 h.
- Sam 21 au 29 **Recensement des hirondelles et marti-nets** Infos sur www.natagora.be/hirondelles
- Jeu 26 **Réunion mensuelle de Lasne Nature** au Centre Sportif et Culturel de Maransart, à 20 h

JUILLET 2014

- Sam 5 **Entretien de la Réserve du Ru Milhoux**
Entre 9 h et 13 h, RV à l'entrée de la Réserve, rue à la Croix. Bienvenue à tous pour 2 heures ou plus de travaux divers. Informations au 02 633 28 78.
- Dim 13 **Promenade** Départ à 10 h de la place de Renival à Lasne. Gratuit pour les membres de Lasne Nature, 2 € pour les autres. Durée estimée à 2 h. Infos 02 633 27 64

Pas de réunion mensuelle en juillet

AOUT 2014

- Sam 9 **Entretien de la Réserve du Ru Milhoux**
Entre 9 h et 13 h, RV à l'entrée de la Réserve, rue à la Croix. Bienvenue à tous pour 2 heures ou plus de travaux divers. Informations au 02 633 28 78.
- Jeu 28 **Réunion mensuelle de Lasne** au Centre Sportif et Culturel de Maransart, à 20 h
- Sam 30 **Nuit de la chauve-souris** organisée dans le cadre du PCDN de Lasne. Infos 02 634 04 93

SEPTEMBRE 2014 (provisoire)

- Ven 5 au Dim 7 **Salon Valériane** à Namur. Infos Nature & Progrès et valeriane.be
- Sam 20 **Entretien de la Réserve du Ru Milhoux**
Entre 9 h 30 et 16 h, RV à l'entrée de la Réserve, rue à la Croix. Bienvenue à tous pour 2 heures ou plus de travaux divers. Informations au 02 633 28 78.
- Jeu 25 **Réunion mensuelle de Lasne Nature** au Centre Sportif et Culturel de Maransart, à 20 h

Vous pouvez nous atteindre par téléphone, fax ou courriel :

Président : Willy CALLEEUW : 02 633 24 66

Secrétariat : secretariat@lasne-nature.be ou 02 633 27 64

Trésorier : Jean MONS 02 633 27 91

Cellule Urbanisme et Aménagement du territoire : Stéphane GALLOIS : 02 633 38 22 ou urbanisme@lasne-nature.be

Réserve du Ru Milhoux : Thierry ROLIN : 02 633 28 78 ou milhoux@lasne-nature.be

Cellule Mobilité : mobilite@lasne-nature.be

Cellule Sentiers : Philippe DEWAELE : 02 633 37 76 ou sentiers@lasne-nature.be

Cellule Eau, pollutions : eauetpollutions@lasne-nature.be

Cellule Batraciens : Micheline NYSTEN : 02 354 24 12 ou batraciens@lasne-nature.be

Cellule Écoles-Nature : Monique LOZET : 02 653 22 64 ou lecon.verte@skynet.be

Cellule Plantes et Semences : Valérie REGNIER : 02 633 24 66 ou semences@lasne-nature.be

Rédaction : Willy CALLEEUW : 02 633 24 66

Siège social :

12, rue du Mouton 1380 Lasne
Téléphone et fax de l'asbl : **02 633 27 64**
E-mail : secretariat@lasne-nature.be
Site internet : www.lasne-nature.be

Comptes en banque :

POUR LES COTISATIONS
BE31 **0012 3262 3355** de Lasne
Nature asbl à 1380 LASNE
POUR NOTRE BOUTIQUE
BE22 **0012 6937 5847** de Lasne
Nature asbl à 1380 LASNE

Les mots croisés de JS

SOLUTION DU N° 97

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1	C	H	R	Y	S	O	M	E	L	E
2	O	U	I	E		V	A	G	I	R
3	L	I	M	U	L	E		O	N	G
4	E	T	E	S	I	E	N	S		O
5	O	R	E	E	S		O	I	N	T
6	P	I	S		S	C	E	L	L	A
7	T	E		S	A	R		L		M
8	E	R	S		G	O		A	M	I
9	R	E	E	L	E	C	T	I	O	N
10	E	S	S	E		O	U	S	T	E

GRILLE N° 98

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

HORIZONTALEMENT

1. Insecte élégant. 2. Il gazouille. 3. Choisis – Beaucoup y passent leurs vacances. 4. Longues lances. 5. Retira – Pâturage en haute montagne. 6. Fait partie du système reproducteur des plantes – N'admet pas. 7. L'âne ne s'arrête pas là – Chicane. 8. Révolutionnaire avec ça – Coin de France – Berné. 9. Œuf de parasite. – Aux gros os. 10. Lieu défriché – À l'endroit.

VERTICALEMENT

1. Fine mouche. 2. Plantes des lieux humides. 3. Concerne une partie du cœur – Augmentent avec l'âge. 4. Eus le courage – Chemin – Symbole d'un métal. 5. Mère dévouée – Avancer sans moteur. 6. Pour lui ou pour elle – Imite. 7. Architecte américain – Côtes, par exemple. 8. Comme les lucioles. 9. Lariforme. 10. Bras des dragues – Indivisible.



La nature de juin à août



Pourquoi ne pas réserver une petite place à l'ortie, la **Grande ortie** (*Urtica dioica*) dans votre jardin ? Cette herbe vivace n'est pas toujours appréciée par le jardinier, pourtant elle a quelques atouts pour elle. Ses feuilles nourrissent les chenilles de plusieurs papillons diurnes : la belle dame, le vulcain, le paon du jour, la petite tortue, la carte géographique et le Robert-le-Diable. De plus les jeunes pousses sont riches en vitamines C et comestibles, elles peuvent être cuisinées comme des épinards.

La **consoude officinale** (*Symphytum officinale*) est en fleurs à cette époque. Les fleurs tubulaires, disposées en grappes, sont blanches, roses ou violettes, mais d'une seule couleur sur un même individu. La plante apprécie les milieux humides. Ses racines pâteuses servaient autrefois à



soigner les os cassés et autres blessures, d'où son nom français qui vient du latin « consolidare ». Cette plante mellifère est aussi un engrais végétal utilisé en agriculture biologique sous forme de purin, mulch ou compost.

Elle n'est pas facile à observer, pourtant la **fourme** (*Marte foina*) a tendance à se rapprocher de l'homme et de ses

habitations où elle peut y installer son nid. Son repas sera constitué de rats, souris, moineaux et quelques baies, mais aussi



parfois une volaille. C'est par ses crottes qu'elle dépose en grande quantité, de manière visible, que l'on pourra détecter son passage. Les fèces, à l'odeur forte, ressemblent à un cigare torsadé, avec un des deux bouts effilés. Leur longueur varie entre 7 et 11 cm. Elles contiennent des restes de poils, de plumes et d'os, mais aussi des noyaux et des pépins à la belle saison.

En juillet, les **écureuils roux** (*Sciurus vulgaris*) peuvent être aperçus bondissant de branche en branche. Il s'agit d'adultes redoublant d'ardeur sexuelle, à nouveau,



alors que les jeunes écureuils nés au printemps sont tout juste émancipés. C'est l'abondance de nourriture et la clémence des températures qui provoquent cette seconde période de rut. Après deux jours de cavalcades et l'accouplement consommé, le mâle délaissera madame à ses tâches parentales pour s'enticher d'une nouvelle femelle réceptive. Ce sera après trente-huit jours de gestation que deux à cinq jeunes naîtront, sourds et aveugles, dans un nid douillet perché dans la frondaison d'un arbre. Les jeunes ouvriront les yeux après un mois. Leur mère les allaite pendant deux mois, tout en redoutant l'éventuelle visite nocturne d'une martre, redoutable prédatrice d'écureuil.

En août, notre petit cervidé local, le **chevreuil** (*Capreolus capreolus*) entame la période des amours, qui rime avec cours toujours. Le mâle – le brocard – dopé par la montée de testostérone, va arpenter son territoire en frottant ses bois contre l'écorce



des arbres. S'il rencontre une chevrette, il l'approchera, elle va s'enfuir pour l'attendre un peu plus loin. Le même jeu va se répéter jusqu'à ce que la femelle accepte les faveurs de son soupirant.

En forêt, les **fourmis rouges** (*Formica rufa*) s'activent, certaines portant des matériaux, d'autres transportant des fragments d'insectes plus gros qu'elles. En les suivant, on arrive à la fourmilière, dôme de brindilles et de débris de végétaux.



À l'intérieur, la reine, entourée de ses congénères ouvrières, pond un œuf toutes les deux minutes. Le dôme végétal visible est un réservoir de chaleur qui protège les galeries souterraines et le confort des nymphes. Le vol nuptial a lieu en mai ou juin. Les fourmis ouvrières n'ont pas d'aile. Seuls les mâles et la reine ont des ailes, mais la reine les perdra lorsque commence la construction du nid.

